

# LE GUIMILIEU

N° 231—JUILLET 2018

Articles à remettre pour le 8 septembre 2018

Prochaine parution le 17 septembre 2018

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



## Compte-rendu du conseil municipal du 07 MAI 2018

### 1/ Modifications des statuts de la CCPL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur les modifications statutaires de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau qui ont été votées en conseil communautaire par délibération en date du 27 mars 2018.

Monsieur le Maire indique que ces modifications concernent :

- la prise de compétence obligatoire GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- la prise de compétence « habitat » suite à l'évolution du périmètre du Syndicat Mixte du Léon Scot/PLH qui assurait jusqu'alors cette mission. Il s'agit principalement des opérations d'amélioration de l'habitat et de promotion des dispositifs d'aides associés. Dans ce cadre, Daphné Dumesnil, agent du Syndicat Mixte du Léon en charge de ce dossier a intégré au 1<sup>er</sup> mai la CCPL. Elle secondera également la personne qui actuellement est en charge de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour, décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

### 2/ Travaux de voirie

- Route de Kermat : les plans ont été validés par un architecte paysagiste. Le dossier n'est pas finalisé pour le moment.

- Côté Kerpont : dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la STURNO titulaire du marché avec le SDEF, recueille les autorisations nécessaires auprès des riverains. Le chantier concernant l'interconnexion et le renforcement du réseau d'eau potable a été attribué, les travaux devraient débuter prochainement.

- Amendes de police : Monsieur le Maire expose aux conseillers le projet d'aménagement qui pourrait être présenté pour la répartition des amendes de police relative à la circulation routière. Il propose de prolonger les travaux prévus route de Kermat, à savoir le busage du fossé en direction de Melchenec, afin de permettre la réalisation d'un passage pour piétons.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour cette opération.

### 3/ Subventions 2018

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission finances s'est réunie et a étudié l'ensemble des demandes de subventions qui ont été déposées

Associations	Subvention accordée
Enclos en musique	250
Donneurs de sang	30
Croix rouge	50
Anciens combattants	250
AS Domicile	150
Prévention routière	20
Société de chasse	250
SPREV	1400
ABVE	20
FNATH	20
Association 7 Calvaires	1500
Orgues en Finistère	40
ART	50
Cantine St Jo	7000
APEL St Jo	3100 (21.5*144 élèves)
CAL	35.073,59 (délibération du 1/12/2017) + CEL + 2100 (animateur foot)
Présence écoute	50
Banque alimentaire	50
Vie libre	50
Secours catholique	65
Restos du cœur	65
Amicale de l'enclos	390
Nids de frelons asiatiques	300 (30€ * 10 nids)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à 13 voix pour, décide du versement de ces subventions pour l'année 2018.

#### **4/ Tableau des emplois**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il convient de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Un recalibrage de l'emploi d'un agent des services techniques est nécessaire suite à avancement de grade possible (dans l'attente des résultats de l'examen professionnel), Monsieur le Maire expose les différentes modifications à apporter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter la proposition du Maire et de modifier le tableau des emplois.

#### **5/ Jurés d'assises**

Le nom de Kathy MANAC'H domiciliée 23 route de la Gare est tirée au sort parmi la liste d'électeurs de la Commune.

#### **6/ Questions diverses**

-courrier de M et Mme Jean CROGUENNEC : après avoir rappelé aux membres du Conseil le courrier qui leur a été transmis en copie, Monsieur le Maire indique que des projets de division de lots sont en projet à Restvez. Il convient donc d'attendre l'aboutissement de ces dossiers avant de démarrer des travaux de réfection de voirie. Concernant l'électricité, des travaux sont inscrits au niveau du SDEF, mais des retards importants sont constatés.

-courrier de M. Stéphane PICHOT : après avoir rappelé aux membres du Conseil le courrier qui leur a été transmis en copie, Monsieur le Maire indique que le grillage appartient à la commune et les talus appartiennent aux riverains. Il propose de redresser le grillage, en précisant que la Commune n'a aucune obligation de le changer.

-SDEF :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des propositions de travaux sur l'éclairage public faites par le SDEF.

- recherche et suppression de câble Route de Kermat : 5.000€ HT (participation communale : 100%).

- rénovation d'armoire avec mise en place d'horloge astronomique : 1.500€ HT (participation communale : 750 €).

- changement de lanternes : 3.800 € HT (participation communale : 2.300€ HT).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à 13 voix pour, autorisent Monsieur le Maire à signer les conventions financières relatives à ces propositions.

-Halte- garderie/ maison des associations : Monsieur le Maire informe le conseil que la visite de la PMI a été reportée à fin mai. Des solutions de réaménagement de l'espace seront proposées.

-Inauguration du CIAP : elle aura lieu le 18 mai prochain.

## Etat civil

### NAISSANCES

- **Inès KERMOAL**, née le 10 mai 2018 à Brest - Louzaouen.
- **Perrine COURTÉ**, née le 11 mai 2018 à Brest - Kerforn.

### DECES

- **MELLOUET Joseph**, décédé à Brest le 13 juin 2018 - 71 ans.

### MARIAGE

- **FLOCH Laurent et CUEFF Sonia**, mariés à Guimiliau le 09/06/2018, Melchennec

## Informations communales

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte **de 10h15 à 11h30** :

Les mercredis 11, 18, 25 juillet - 22 et 29 août - 5 septembre

Les samedis 14, 21, 28 juillet - 4, 11, 18 août - 1er, 8 septembre

Nous sommes toujours à la recherche de personnes disponibles pour assurer la permanence de la bibliothèque.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en **mairie** ou sur **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### REPAS DES AINES SAMEDI 15 septembre à 12 H

A noter dans vos agendas : le repas offert par la commune aux personnes à partir de 65 ans est prévu le **samedi 15 septembre** à 12h. Un rappel pour les inscriptions sera fait dans la presse.

# NUISANCES ET INCIVILITES

## TERRAIN MULTISPORTS

Merci de bien vouloir rappeler à vos enfants qu'il est interdit de s'introduire dans les **propriétés privées** sans autorisation, même pour récupérer un ballon !

D'autre part, les alentours du terrain multisports ne sont pas une piste de cross pour les quads et les motos.

Merci d'utiliser si possible un ballon en mousse sur le terrain pour limiter les nuisances sonores, notamment en soirée.

Enfin nous vous rappelons les horaires d'accès au terrain de  
**08h00 à 22h00 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

## MERCI DE RESPECTER LES VOISINS ET DE LIMITER LE BRUIT

### TRAVAUX DE JARDINAGE

Les travaux de jardinage sont autorisés :

En semaine du lundi au vendredi de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

Les samedis vous pouvez jardiner de **9h à 12h et de 15h à 19h**

Le dimanche et les jours fériés, soyez rapides, les bruits de voisinage ne sont autorisés que de **10h à 12h**.

### DIVAGATIONS DES CHIENS

Il n'est pas méchant... Il ne mord pas ... Mais il arrive aussi qu'il le soit ! Dans tous les cas de figure, il n'a pas à traîner sur la voie publique où passent aussi parfois des jeunes enfants qui ne savent pas que toutou n'est pas méchant, même quand il aboie.

Quand on a un chien, on n'échappe pas à ses déjections. Il y a les maîtres qui font leur devoir en les ramassant, ceux qui ignorent superbement leur chien le temps de sa commission, ceux qui les libèrent pour que les « cacas » ne soient pas dans leur jardin, et d'autres qui aimeraient être plus civiques mais qui sont parfois découragés par l'ampleur de la tâche! Il n'y a pas que sur les trottoirs que c'est gênant. Même dans les zones sans trottoir, comme les jardins publics, les lotissements et les terrains privés (surtout ceux des autres riverains bien entendu ...), mais aussi le cimetière !

**Pourtant 100% des piétons ne souhaitent pas marcher dedans !!**

Alors pour le bien-être de tous, ne laissez pas divaguer votre animal, et n'oubliez pas de ramasser les crottes qu'il dépose à l'extérieur de votre propriété !!

### DEGRADATIONS

Des dégradations sur les bâtiments publics ont de nouveau été constatées ces dernières semaines (toilettes publiques, presbytère...).. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie et des enquêtes sont en cours. **Une étude pour la mise en place de caméras au niveau des lieux publics va être demandée auprès du référent de la gendarmerie.**

**Pour le bien-être et le respect de tous,  
merci de bien vouloir respecter  
les règles de civilités**

## CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DU BARNUM

Le contrat de location de la salle polyvalente et du barnum a été modifié, suite à des annulations de location de dernière minute qui pénalisent les habitants.

Par délibération du 10/07/2018, le conseil municipal a décidé :

- de fixer un acompte de 50€ pour la location de la salle polyvalente et du barnum, qui sera encaissé en cas d'annulation non justifiée.
- que le contrat de location de la salle polyvalente et du barnum ne sera effectif qu'au moment du dépôt des chèques d'acompte, de location et de caution.

### PETITES ANNONCES



## DE L'HERBE A L'ASSIETTE

Je suis heureuse de vous annoncer que la ferme " De l'herbe à l'assiette " a été créé depuis le 1er Avril sur le lieu-dit Kerform à Guimiliau.

Je vous invite à découvrir mon site internet pour commander vos légumes sur [www.delherbealassiette.fr](http://www.delherbealassiette.fr) ou me contacter par téléphone pour plus de renseignements au **07.85.62.64.45**.

Plusieurs points de retrait sont possibles, dont celui à la ferme qui a lieu chaque mardi et vendredi, à partir de 16h.

Venez découvrir la saveur de bons produits locaux frais et de saison!

Merci et à bientôt

Alice, la maraîchère.

**Pension Canine**

29400 Guimiliau  
06.63.01.24.78

**Domaine des Enclos**

SIRET : 830 741 179 00014

## MEMENTO

### Relais Parents - Assistantes Maternelles

Désormais les permanences administratives du relais pourront se faire sur rendez-vous à la demande des familles et /ou assistantes maternelles sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Les temps d'éveil à Guimiliau organisés par le Centre d'Animation Locale le mardi matin sont maintenus.

A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h

Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou  
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

### Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères  
Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour  
les enfants de 3 mois à 6 ans -  
Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h :  
06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

**Fermeture**  
**du lundi 6 au vendredi 31 août inclus**

### Déchetterie de Lampaul-Guimiliau « Kergreven » - Uniquement déchets verts

**Du 1er samedi d'avril à fin octobre**

Mercredi : 14 h à 17 h  
Samedi : 13h30 h à 18 h

**Sivu PLH** : Permanences à la Communauté  
de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème  
mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

### Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99.

lundi au samedi :

**Du 1er octobre au 31 mars**  
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H

**Du 1er avril au 30 septembre**  
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H 30

### Mission Locale (pour les jeunes de 16 /25 ans)

Pour prendre rdv  
tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

### Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92.

**Du 1er octobre au 31 mars**

Lundi /Vendredi et Samedi :  
9 h -12 h /13h30 - 18 h

Mardi/Mercredi : 13h30 à 18h

**Du 1er avril au 30 septembre**  
Lundi/Mercredi/Vendredi/Samedi

9 h -12 h /14h - 18 h 30

Mardi : 14h à 18h30

## COMMUNIQUES DIVERS



Tous les textiles et chaussures peuvent avoir une 2<sup>ème</sup> vie !

Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre conteneur à ordures ménagères ! Tous les textiles, chaussures et accessoires (ceintures, sacs ...) peuvent être réutilisés ou recyclés qu'ils soient en bon état ou inutilisables.

Vous pouvez les déposer en sacs fermés dans les conteneurs blancs Le Relais. Il ne faut pas qu'ils soient humides, mais même troués et tachés vous pouvez les déposer.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité. Les textiles apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage.

Pour déposer vos vêtements plusieurs points existent sur le territoire.

Liste des conteneurs de tri « Abi29/Le Relais » sur notre territoire :

**Plouzévédé** (Intermarché) / **Guiclan** (Service Technique) / **Lampaul Guimiliau** (Rue du Stade, salle polyvalente) / **Bodilis** (Rue des Capucines/salle Jeanne d'Arc) et **DECHETERIE** / **Commana** (Rue de Landivisiau/école) / **Plounéventer** (Pont Bascule) / **Plouvorn** (Salle de hand) / **Saint Vougay** (à côté de la salle communale, derrière la mairie) / **Sizun** (rue de l'Elorn) et **DECHETERIE** / **Plougourvest** **DECHETERIE** / **Plougar** (Terrain de Foot/Le Moguer) **temporairement hors service suite à une dégradation** / **St Servais** (Parking de la mairie) / **St Sauveur** (Services Techniques) / **Guimiliau** (Salle Polyvalente) / **Landivisiau** (Super U)

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02 98 68 42 41 ou [c.berthou@pays-de-landivisiau.com](mailto:c.berthou@pays-de-landivisiau.com)

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> février 2008 (Impression couleur)

### Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

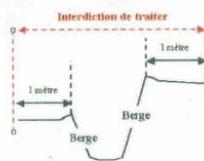
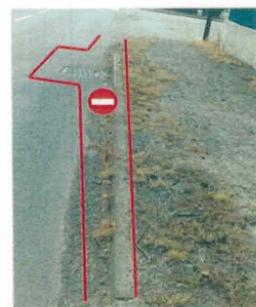
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM  
DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU  
figurant sur les cartes IGN 1/25 000<sup>e</sup>.  
Consultez l'étiquette car la distance peut  
être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 MÈTRE DE LA  
BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS  
D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES,  
POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant  
pas sur les cartes IGN 1/25 000<sup>e</sup>.



SUR AVALOIRS,  
CANIVEAUX ET BOUCHES  
D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES,  
ET ENTREPRENEURS.  
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS  
D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

**Horaires d'ouverture en juillet et août :**  
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30

**Ouverture d'une billetterie S.N.C.F. à la  
Mairie de Landivisiau**

Le comptoir de vente de billets S.N.C.F. est ouvert à l'accueil de la Mairie de Landivisiau les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 45 à 16 h 30 ainsi que le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30.

**6ème FESTIVAL DES ENCLOS EN MUSIQUE – SAISON 2018 ( Libre participation)**



**Concert de Nolwenn ARZEL- Harpe celtique  
Dimanche 22 Juillet à 20h30 - Eglise de Guimiliau  
Libre Participation**

"Nolwenn ARZEL est la nouvelle étoile montante de la Harpe Celtique en Bretagne. Elle nous présente un nouvel album sorti en avril 2017, plein de sensibilité, de poésie et surtout d'engagement. Plusieurs chansons marquent ce nouveau répertoire dont un hommage à Alphonse ARZEL et à son combat suite à la marée noire causée par le pétrolier Amoco Cadiz en 1978 au large des côtes du Pays d'Iroise. Nolwenn ARZEL signe ici un très beau texte. Les plus grands ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et Gilles SERVAT en personne chante en duo avec la harpiste sur cet album plein d'émotion."

17 Juillet	21h00	Saint-Thégonnec	Anne Robert et Jacques Boucher	Violon et Orgue
19 Juillet	20h30	Lampaul-Guimiliau	Les Frères Herrou	Harpe Celtique et Chants
22 Juillet	20h30	Guimiliau	Nolwen Arzel	Harpe Celtique et voix
25 Juillet	20h30	Sizun	Aldo Ripoché	Violoncelle
27 Juillet	20h45	Saint-Thégonnec	Christophe Duhamel	Chœur et Création
27 Juillet	18h00	Guimiliau	Michel Cocheril	Audition d'Orgue
28 juillet	20h30	Saint-Thégonnec	Mouezh Paotred Breizh (Chœur d'hommes de Bretagne)	Chœur
31 Juillet	20h30	Lampaul-Guimiliau	SAX'ORGUE	Saxo et Orgue

2 Août	20h30	Sizun	Jean-René André	Orgue
5 Août	20h30	Guimiliau	RED FOLKS	Voix et Instruments à cordes
9 Août	20h30	Sizun	Camille Chapron et Michel Cocheril	Voix (soprano) et Orgue
10 Août	20h30	Guimiliau	Clarisse Lavanant et Jean-Marc Amis	Voix (soprano) et Piano
11 Août	21h00	Saint-Thégonnec	Coll' Arco	Ensemble à Cordes
12 Août	20h30	Lampaul-Guimiliau	Trio flûtes et Basson M. Chapron -	Flûtes et Basson
15 Août	17h00	Saint-Thégonnec	David Le Bourlot	Le clavier enchanteur (orgue)
16 Août	20h45	Sizun	Yves Gersant et Michel Cocheril	Trompette et Orgue
19 Août	18h30	Lampaul-Guimiliau	Camille Chapron et Philippe Maloteaux	Voix (soprano) et Guitare

## ASSOCIATIONS

### AMICALE DE L'ENCLOS

Veillez noter les prochains rendez-vous de l'été.

- mardi 17 juillet ,inter club pétanque-dominos à SAINT DERRIEN
- mardi 31 juillet, inter club pétanque-dominos à BODILIS. Inscriptions avant le samedi 28 juillet
- dimanche 26 août, loto du club à partir de 14h. Mise en place de la salle le samedi 27 à 16h
- dimanche 2 septembre, loto du Ponant à GUIMILIAU à partir de 14h
- mardi 11 septembre, sortie du club à QUIMPERLE. Inscriptions au plus tard pour le vendredi 31 août au 02 98 68 64 57

Bon été à tous

### ECOLE SAINT JOSEPH



*Merci à tous les parents et enfants petits et grands,  
pour leur préparation et leur présence à notre  
kermesse de fin d'année.*

*Confection, prospection, achat des lots*

*Préparation et tenue des stands.*

*Montage et démontage des installations*

*Convivialité et Amusement furent au  
rendez vous !*

*Un grand Bravo également aux enfants et leurs  
maitresses pour le beau spectacle qu'ils nous ont  
présenté.*

*Rendez Vous dans 2 ans !!!*



## SOLUTION N° 100

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	A	M	I	N	A	I	R	E	S
2	A	V	A	R	E	S		A	R	E
3	M	E	D	I	T	A	T	I	O	N
4	B	U	E	S		N	A	R	S	E
5	O	G	R	E		A	X	E		
6	U	L	I	S			A			A
7	R	E	S		R	A	T	I	O	N
8	D		E	T	A	M	I	N	E	S
9	E	S	S	O	R		O	N	U	
10	S	A		N	E		N	E	F	S

### MOTS CROISES (Chantal HAREL)

#### HORIZONTAL

## N° 101

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

#### VERTICAL

- 1) Inscrit sur un registre.
- 2) Fabrique de tuiles.
- 3) Chanson à succès - Île des Baléares.
- 4) Avoir le courage - Force qui communique à une masse de 1g, une accélération de 1 cm par S<sup>2</sup> (symbole dyn).
- 5) Unité de distance chinoise - Qui contient du malt.
- 6) Ce qui s'oppose au passage.
- 7) Enduite de glaise - Lithium.
- 8) Rivière congolaise - Plante à fleurs bleues.
- 9) Poème chanté chez les anciens Grecs - Peu de chose.
- 10) Sélénite.

- 1) Qui étudie la science des mœurs et du comportement des animaux dans leur milieu naturel.
- 2) Préjudiciable.
- 3) Ensemble des cérémonies en usage dans une religion - Dérivé de l'acide salicylique.
- 4) Dieu du ciel dans les langues sémitiques anciennes - À moitié chaud.
- 5) Gaïa - Ferme ou maison de campagne - Préposition.
- 6) Plante.
- 7) Dans l'antiquité, femme qui passait pour avoir reçu d'Apollon le don de prédire l'avenir - Note de musique.
- 8) Nuance - Plante à fleurs bleues.
- 9) Pronom personnel - Bande longue, étroite et souple qui sert à attacher.
- 10) Va en s'élargissant - Que l'on possède en naissant.